

Inspection de l'Education nationale  
 Circonscription d'Orléans Sud  
 Ecole Élémentaire  
 Faubourg Berry  
 5 classes  
 45 150 JARGEAU



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 octobre 2018

Convocation adressée le ...4 octobre 2018... par la Directrice de l'école.  
 Le Conseil d'école s'est réuni le...19 octobre 2018., à .18.H , à l'école...Faubourg Berry..  
 Secrétaire de séance : Mme MARCADET

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
Mme BITARELLE	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Mme DUMONT Mme LE GALL Mme MARCADET Mme THIERRY Mme LECOMTE	Enseignantes
<b>ELUS</b>	
Mme HÉRON Mme ARDOUREL	Adjointes au maire
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mme WESSE-BOURGEON Mme DEUZE Mme LBOUC Mme CHANTEREU Mme BOURSIN	Elus titulaires
<b>LE DDEN</b>	
Mme PAJON	

### Membres invités

Nom	Qualité

### Membres absents / excusés

Nom	Qualité
Mme BOURGEON	IEN

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance :Mme MARCADET

**1. Ouverture de séance et présentations**

Présentation des personnes présentes et notamment des nouveaux élus lors des élections du 12/10/2018. Félicitations aux nouveaux membres. Cette année, la participation au scrutin a dépassé celui de l'an passé, 50,67 % contre 44,69 % en 2017.

**2. Adoption du procès verbal du 3ème trimestre 2017– 2018**

Il a été envoyé par mail à tous les participants afin que chacun puisse en prendre connaissance.

**3. Gestion administrative :**

**→ Effectifs et répartition pour l'année en cours**

CP	CE1
66	53

Ce qui nous fait un total de 119 inscrits à ce jour. L'an dernier, l'effectif total de l'école était de 116 élèves.

La répartition dans les classes est la suivante :

CP	CP	CP	CE1	CE1
Mme Le Gall	Mme Thierry	Mme Marcadet	Mme Dumont	Mme Bitarelle
22	23	21	26	27

**Organisation des services**

Mme Lecomte est présente dans l'école les jeudis et un mercredi sur quatre. Elle complète le service de Mme Bitarelle (décharge de direction).

**→ Règlement de l'école**

Le règlement intérieur de l'école a été modifié suite à certains problèmes rencontrés dans la cour de récréation, notamment l'apport des cartes échangeables. Il doit être revoté pour cette année scolaire.

**Lecture est faite des passages modifiés :** une phrase concernant les cartes est rajoutée. Une question des parents d'élèves concernant la circulation dans la venelle donnant accès à l'école : *Est-il possible de demander aux parents de ne pas circuler en vélo dans la venelle de l'école , ni d'y circuler avec des cigarettes ?* Un paragraphe rappelant les limites de l'enceinte de l'école et les règles s'y appliquant est proposé en ajout au règlement. Les parents élus signalent qu'il y a très régulièrement des voitures de stationnées à l'entrée de la venelle sur la piste cyclable.

Le règlement modifié est adopté par le conseil d'école.

Jusqu'à présent, ce texte était disponible sur le site de la mairie de Jargeau, accompagné de la charte de la laïcité et du protocole harcèlement. A partir de cette année, il sera également disponible sur le site de l'école. Un mot expliquant où le trouver sera distribué par l'intermédiaire du carnet de liaison. Il sera également proposé aux familles de le donner au format papier si nécessaire.

### ➡ Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Mmes Dumont & Thierry sont cette année mandataires de la coopérative scolaire.

Présentation du bilan :

Les charges des activités éducatives proviennent des sorties à La Villette (2774 euros), au musée de Tigy (105 euros), les enregistrements au studio concernant le projet musique (trajet du car: 522 euros), l'achat de livres dans le cadre du vote des incorruptibles (384 euros), l'achat du pain (876,53 euros)... soit un total, avec les autres charges courantes (cotisation OCCE, photographies, ...) de 7996,54 euros.

Les produits proviennent essentiellement des ventes des photos de classe, de chocolats, de la kermesse... (3234 euros), des subventions mairie et dons des associations de parents d'élèves (1668 euros) et des participations volontaires des parents (1237 euros) ce qui correspond à un total de 6823 euros. Le solde déficitaire de l'année 2017/2018 (1173,49 euros) a été compensé par l'excédent de l'année précédente, permettant ainsi à la coopérative de démarrer l'année avec un bénéfice de 2594,10 euros.

Ce bilan est adopté par le conseil d'école.

### ➡ Les registres de sécurité de l'école

Les PPMS :

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sont les mêmes que l'an passé, il n'y a eu qu'à les mettre à jour cette année.

L'objectif général des PPMS : l'école peut être confrontée à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...). Chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée. Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

## Présentation des deux documents :

**Le PPMS « risques majeurs »** : envisage deux cas de figure: un déclenchement par l'école en cas de menace directe ou un déclenchement par les autorités. Un exercice « risque majeur » sera organisé dans l'année. La procédure alors envisagée sera le confinement.

**Le PPMS « attentat-intrusion »** : envisage également deux situations : l'attentat (avec 3 situations possibles : l'objet suspect, le risque terroriste à proximité et l'appel anonyme) et l'intrusion malveillante.

Un exercice « attentat-intrusion » a d'ores et déjà été organisé le jeudi 11 octobre. Lors de l'exercice de l'année passée, nous avons évacué les élèves par l'issue de secours située au bout du bâtiment, côté périscolaire. Cet exercice avait permis de montrer que cette issue n'était pas sécurisée puisque les enfants étaient visibles depuis la cour par l'intermédiaire de leur reflet dans la baie vitrée. Un filtre anti reflet a donc été installé durant l'été. Cette année, nous avons pu constater que ce filtre remplissait très bien sa fonction. Par contre, l'intrus ayant pénétré dans l'école côté faubourg Berry, aucune des enseignantes ne s'est rendue compte de sa présence rapidement, les rideaux étant fermés pour cause d'ensoleillement.

Pour l'évacuation des enfants par les portes de communication, il est noté que celle située entre les classes 2 & 3 est difficile à ouvrir, encore plus par temps humide. Elle sera signalée aux services techniques.

Une annexe du PPMS sera distribuée aux familles à la rentrée pour les informer du comportement à adopter en cas de crise: lors d'une situation de crise, les parents ne doivent pas chercher à joindre l'école pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques et empêcher l'intervention des forces de l'ordre. Ils auront prochainement un document avec les fréquences radio par lesquelles ils pourront avoir des informations.

Il manque toujours un talky walky dans le bureau de direction, ou un qui soit « mobile » et suive la directrice dans ses déplacements, notamment les jours de décharge.

## Le registre incendie et l'exercice de première période :

Cet exercice s'est déroulé le jeudi 27 septembre. Il n'y a pas eu de souci. Tout le monde est sorti rapidement et sans précipitation pour rejoindre le point de rassemblement. Les élèves étaient avertis pour ce premier exercice. Il y en aura un deuxième pour lequel les enseignantes seront informées mais pas les élèves et un troisième pour lequel personne ne connaîtra la date.

## **4. Vie scolaire :**

### **➡ Réunions de rentrée des classes**

Comme tous les ans, chaque enseignante a réuni les parents de sa classe afin de faire un rapide premier bilan de l'ambiance qui se dégage du groupe et de leur présenter ses projets pour l'année à venir. Ces réunions, qui se déroulent durant la deuxième semaine de l'année, sont l'occasion pour chacun de faire connaissance. Suite à la discussion qui avait eu lieu lors du conseil d'école du premier trimestre 2017/2018, une invitation avec coupon-réponse a été distribuée cette année. Selon les classes, la participation a été soit nettement

meilleure (dans deux classes sur cinq), soit inchangée. La réflexion autour de cette réunion continue afin d'obtenir la participation du plus grand nombre de parents.

#### → La passation des évaluations repères en CP et en CE1 :

Durant le mois de septembre, tous les élèves de CP et de CE1 (au niveau national) ont passé ces évaluations repères. Basée sur l'observation des savoirs et savoirs-faire des élèves, la synthèse de ces travaux a pour objectif d'aider les enseignants à constituer des groupes de travail au sein des classes afin d'être au plus près des besoins de chacun. Un rendu individualisé de ces synthèses a été organisé afin d'expliquer les cahiers et les résultats aux parents.

Un point étape est prévu pour les élèves de CP au mois de février 2019 : la passation devrait être organisée selon les mêmes modalités. Le rendu devrait n'être fait qu'avec les parents des élèves en situation de besoin confirmé.

#### → Projets pédagogiques des classes :

##### Projets culturels en accord avec le volet 3 du projet d'école :

Cette année, plusieurs projets sont envisagés :

Les classes de CP de Mmes Marcadet et Thierry ont un projet de classe de découverte avec une nuit au camping de Jargeau avec la participation des animateurs de la maison de Loire pendant 2 jours et d'action sciences et de ses bénévoles durant l'année. Les élèves travailleront sur les petites bêtes du jardin et d'ailleurs. Une première intervention a déjà eu lieu dans le jardin de l'école. Les enseignantes envisagent également de faire participer leurs classes à un parcours autour des petites bêtes au musée des Beaux Arts d'Orléans.

La classe de Mme Le Gall, dans le cadre de la liaison GS/CP a un projet avec 3 classes de l'école maternelle sur le thème des pirates. Les CP sont invités par l'école maternelle au spectacle de Noël et participeront à la fête des arts. Le projet comporte l'écriture et l'enregistrement d'histoires au studio d'enregistrement Émergence. La finalité de ce projet est la création d'un livre CD.

Les classes de Ce1 de Mmes Dumont et Bitarelle prévoient d'emmener leurs élèves en classe de découverte au bord de l'océan atlantique. (St Jean de Monts en priorité). Les dates demandées s'étalent de début avril à fin mai. Nous attendons la proposition de l'OUL. Le séjour durerait 6 jours et 5 nuits. Le projet est monté avec deux classes de Ce2 de l'école Madeleine, dans le cadre de la liaison entre les deux écoles.

#### → Le RASED

Sur la circonscription d'Orléans Sud, le Réseau d'Aide est cette année constitué d'une psychologue scolaire, Mme Langlet, et d'une maîtresse de soutien, Mme Vivien, laquelle interviendra à notre demande dans les classes pour venir en aide aux enfants à besoins pédagogiques particuliers.

Un bureau est dédié à leur usage dans le bâtiment périscolaire ce qui simplifie la prise de rendez-vous et les rencontres avec les parents.

Les personnes de RASED aimeraient qu'un interphone soit installé dans le bâtiment périscolaire afin de pouvoir ouvrir aux personnes avec qui elles ont rendez-vous.

## **5. Relations avec les partenaires de l'école :**

### **→ La municipalité**

Les travaux réalisés dans l'école durant l'été :

Un certain nombre de « petites choses » demandées au mois de juin ont été réalisées : la création d'espace d'affichage dans les classes, le commencement de l'aménagement du local de rangement du matériel sportif, la pose d'étagères, ... et nous en remercions les services techniques.

La rampe d'accès aux classes a été terminée. *Questions des parents d'élèves : Peut-on envisager de sécuriser les arrêtes du nouvel aménagement handicapé ?*

Les arrêtes des marches d'escalier ont été meulées mais pas celles des murs, une demande est faite auprès de la mairie.

*Les parents signalent l'aspect peu pratique et l'engorgement créé par ce nouvel aménagement.* Il est vrai que la circulation se fait un peu moins facilement, mais chacun a maintenant trouvé ses marques et notamment les parents de la classe 5 qui ne se mettent plus face à la porte de la classe mais sur le côté de la rampe, libérant ainsi un peu d'espace. Par contre, à cet endroit, il y a un robinet juste à l'angle, il serait bien de le déplacer (si possible) car il est régulièrement retourné et risque d'être endommagé.

La mairie ajoute que la réalisation des travaux concernant cette rampe dépend de normes bien précises tant par rapport au recul nécessaire jusqu'au grillage que par rapport à l'inclinaison de la pente.

*Question des parents d'élèves : Le collège a changé les horaires de sorties de quelques minutes ce qui pénalise l'organisation des familles pour les enfants qui allaient chercher les frères et sœurs, Le TR de Berry peut-il être prolonger de 5 minutes ou de changer la tarification de la garderie (quart d'heure ?)*

La mairie informe que les horaires du collège ont été décalés de 5 minutes. Les collégiens venant chercher leurs frères ou sœurs au temps récréatif de l'école Berry ne pouvaient plus être à l'heure. Un compromis a été trouvé avec les familles concernées qui ont signé une décharge afin que les enfants puissent attendre leur grand frère ou leur grande sœur au bout de l'allée de l'école à la fin des temps récréatifs. Le temps que les animateurs les accompagnent au portail, ils leur restent plus ou moins trois minutes à attendre.

Concernant le financement des classes de découvertes et autres projets, les représentantes de la municipalité expliquent que le budget propre à la mairie est de 15000 euros, à partager entre les trois écoles. La part mairie est déterminée une fois déduites toutes les autres aides financières que l'école pourrait recevoir. Ce qui reste du est alors partagé entre eux et les parents, au prorata du quotient familial.

Dans le partage de ce budget, la difficulté principale réside dans le choix des projets à aider. L'objectif de la municipalité est de pouvoir faire bénéficier chaque enfant (et sa famille) au moins une fois dans sa scolarité de cette aide financière. Un projet de classe n'est pas forcément un projet avec un Grand Départ : le conseil

d'école insiste sur le fait que l'important est de faire bénéficier chaque enfant d'un Grand Projet au cours de sa scolarité, même si celui-ci se décline sans nuité. L'apport pédagogique et le vécu de l'élève par rapport à la construction de ce projet restent l'essentiel.

➡ **L'association des parents d'élèves :**

*Questions des parents : Qu'en est il du fonctionnement portail ? Est-il possible de veiller aux respects des horaires le matin ?*

Le portail fonctionne maintenant normalement. Les enseignantes veillent à ce que les horaires soient respectés au mieux. Si il y a eu des difficultés au début de l'année, cela était plutôt dû au mauvais fonctionnement du portail. Suite à la réparation de celui-ci les retards d'ouverture se sont faits rares.

**6. Dates à retenir :**

Prochains conseils d'école : le mardi 5 mars et Mardi 18 juin 2019.

Le 19 octobre 2018  
à l'École Élémentaire Faubourg Berry de Jargeau

La directrice de l'école, présidente de séance  
Céline Bitarelle

signature



Le secrétaire de séance,  
Christelle Marcadet

signature

